

pendant cette seule et unique heure où le simple député est roi.

Si cette mesure m'enthousiasme, c'est que je suis d'une certaine façon un des parrains du bill, mais pas au sens que la mafia donne à ce terme. Ce bill, entre autres choses rend hommage au père fondateur de la Confédération, sir John A. Macdonald. J'essaie depuis des années d'obtenir que le jour de son anniversaire de naissance devienne un jour de congé officiel. Malheureusement, il est né un 11 janvier et cette date ne convient pas beaucoup pour un congé. Je crois cependant, à l'instar d'Edmund Burke, que tout bon gouvernement est basé sur des compromis et j'ai été heureux de souscrire à l'idée du comité permanent de la justice et des questions juridiques de rendre hommage à Macdonald, de fêter le drapeau canadien et d'honorer nos autochtones et, plus tard, d'attirer l'attention des Canadiens sur certains autres aspects de notre patrimoine.

Il serait très regrettable que la discussion sur un bill relatif au jour du patrimoine canadien se borne à un simple calcul de jours de travail. Le but principal de ce bill, et des bills analogues, est d'inciter les membres de notre assemblée représentative, à prendre davantage conscience de la signification du vieux mot «patriotisme» et d'attirer davantage l'attention des Canadiens sur les hommes célèbres et les événements du passé ainsi que sur les éléments essentiels qui ont permis d'édifier notre pays.

Si le whip en chef du parti au pouvoir et le proposeur du bill pouvaient cesser de parler, les autres députés pourraient m'entendre un peu mieux.

La situation économique du Canada est peut-être précaire mais ce n'est pas en nous opposant à l'établissement d'un nouveau jour férié que nous renforcerions notre économie et que nous lui assurerions une certaine solidarité et une certaine prospérité. A mon sens, ce qui importe, ce n'est pas le nombre de jours que les gens passent à travailler: c'est le travail qu'ils accomplissent. Si nous trouvions le tour, au Canada, d'accroître notre productivité—même si, comparativement, elle laisse beaucoup à désirer à l'heure actuelle—nous entrerions peut-être dans une ère où la semaine de travail serait non pas plus longue mais plus courte.

● (1620)

Je me réjouis de voir qu'on fait ici un effort pour rendre hommage à sir John A. Macdonald, grand homme d'État, architecte de la Confédération et, soit dit en passant, l'homme sous le régime duquel les syndicats ouvriers ont été reconnus légalement. A mon avis, il convient que sir John A. Macdonald soit associé à la mesure à l'étude.

Je tiens à recommander le bill à mes collègues à la Chambre comme geste utile qui contribuera à faire grandir notre patriotisme. Le Canada, c'est plus que des lacs, des montagnes et des chemins de fer; c'est l'âme du peuple, l'unité du peuple, qui donnent un sens d'appartenance au Canada.

Trop longtemps nous avons craint de laisser voir notre patriotisme, de peur qu'on nous accuse d'être des nationalistes, des romantiques ou des emballés. Il a fallu, par exemple, attendre des années avant que des Canadiens ne figurent sur nos timbres. Nous avons peur d'exposer dans nos écoles des photos d'anciens premiers ministres de crainte d'être taxés de trop de partisanerie, même s'ils sont morts depuis trois-quarts de siècle. Parfois, nous manquons de nous laisser aller comme nous l'avions fait à

Jours fériés—Loi

l'occasion de l'Expo. Il n'y a pas de mal, toutefois, à parler une heure ou deux, comme aujourd'hui, de symboles. Une société civilisée est certainement celle où l'on accorde plus d'importance aux symboles qu'aux choses mondaines. C'est un peu comme l'esprit qui anime une cathédrale: ce ne sont pas les briques et le mortier réunis qui lui rendent ce caractère sacré.

Je suis en faveur de l'affirmation de notre foi dans le grand patrimoine canadien et si nous pouvons entraîner la population dans ce sens pendant une journée, alors nous aurons travaillé pour une bonne cause.

Des voix: Bravo!

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame l'Orateur, je suis heureux moi aussi de l'occasion qui s'offre à moi de parler du bill C-208, la loi concernant le jour du patrimoine canadien, bill d'initiative parlementaire présenté à la Chambre par le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan).

Hier soir, j'ai pu me rendre à la réunion du Kinsmen club à laquelle assistait aussi le député d'Ottawa et je l'ai entendu parler de ce bill. L'une des choses que le député a particulièrement soulignée c'est que les Kinsmen Clubs participent dans tout le Canada à la célébration du jour du patrimoine canadien. Puisque les Kingsmen ont tant de rapports avec ce bill, il me paraît à propos de les féliciter non seulement pour leur rôle dans ce domaine mais aussi dans les nombreux autres où ils donnent leurs services pour satisfaire les besoins de la population.

Le Kinsmen International est le seul véritable club social canadien que nous ayons. A mon avis, c'est un honneur et un privilège de faire partie de ce groupe remarquable.

Le bill C-208 stipule:

... qu'il faudrait, par proclamation, établir d'année en année l'aspect particulier de notre patrimoine à commémorer ce jour-là et que la première année il faudrait fêter le drapeau canadien,

A cet égard, je voudrais lire un extrait d'une brochure distribuée par le Kinsmen Club de Sherwood Park, dans ma circonscription. La brochure traite du jour du patrimoine et de ce que nous devrions en faire. Advenant l'adoption de ce bill, on fêtera, la première année, notre drapeau. Je pense qu'il serait bon de lire deux lignes de la brochure en question:

Le drapeau national est le symbole du Canada et il fait reconnaître notre pays à travers le monde. Il est donc normal que les Canadiens souhaitent témoigner au drapeau tout le respect que ce symbole inspire et espèrent que les autres feront de même.

On y dit aussi ce qui suit:

Le Canada représente bien des choses pour bien des gens. Notre drapeau représente le lien qui nous unit. Partout où il flotte, nous pouvons en être fiers.

Comme je l'ai dit plus tôt, ces paroles sont tirées d'une brochure publiée par le club Kinsmen de Sherwood Park. Puisque ce club s'intéresse de si près au jour du patrimoine, il serait opportun de parler de certaines des réalisations du club Kinsmen et de ses contributions à la société.

Le club a été fondé à Hamilton en octobre 1920 par une douzaine de jeunes gens au service de leur localité. Aujourd'hui, il existe plus de 500 clubs Kinsmen au Canada et l'association compte plus de 15,000 membres.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je crains que le bill ne concerne pas vraiment les clubs Kinsmen.